

Programme de Formation

URB11 - Contrôler la conformité des travaux



Organisation

Durée : 7 heures

Mode d'organisation : À distance

Prochaine session : *début* 24/11/2026

fin 24/11/2026

Contenu pédagogique



Public visé

Agent en charge du contrôle de la conformité des travaux au regard de la demande d'autorisation d'urbanisme



Objectifs pédagogiques

Identifier le cadre réglementaire

Connaître les différents documents d'urbanisme

Maîtriser le cadre juridique du contrôle de la conformité des travaux

Savoir agir en cas de non-conformité



Description

Introduction : rappel des principes fondamentaux du droit de l'urbanisme

- La hiérarchie des normes
- Les documents d'urbanisme
- Les autorisations d'urbanisme

1. Cadre juridique du contrôle par l'administration : préparer et conduire la procédure de contrôle de la conformité des travaux au regard de la demande d'autorisation d'urbanisme

- Le droit de visite et de communication
- La déclaration d'achèvement
- Le récolement

2. Agir en cas de conformité des travaux : délivrer l'attestation de non-contestation



3. Agir en cas de non-conformité constatée des travaux effectués : la mise en demeure

- Le permis de construire modificatif
- La mise en conformité avec l'autorisation accordée

4. Les sanctions pénales encourues par le pétitionnaire

- Les personnes pénalement responsables
- Les infractions
- Les sanctions

5. La constatation et la poursuite des infractions

- L'analyse du dossier
- Le procès-verbal d'infraction
- La transmission du procès-verbal

6. Comment interrompre les travaux ?

Cas pratique : rédiger un arrêté interruptif de travaux



Prérequis

Aucun



Modalités pédagogiques

La formation reposera sur l'alternance d'apports théoriques et de mises en situations tirées du vécu des apprenants ainsi que la mise en oeuvre de cas pratiques.



Moyens et supports pédagogiques

Le support remis aux participants contiendra le cadre juridique, les principales jurisprudences applicables, les points de vigilance, les liens vers diverses ressources documentaires et les cas pratiques.



Modalités d'évaluation et de suivi

QCM de début et de fin de formation d'évaluation des compétences

Cas pratiques

Tour de table

Évaluation à chaud



Informations sur l'accessibilité

Cette formation est accessible aux personnes porteuses de handicap. Veuillez nous signaler si vous êtes une personne en situation de handicap (PSH) pour pouvoir adapter notre approche pédagogique et/ou mettre en place des mesures de compensation.